
Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

La dernière réunion de la saison 1991/92 aura lieu le jeudi 18 juin à partir de 19h.30 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à WAVRE.

- Réalisations inter-membres à partir de 20h.15. Les lots sont exposés à partir de 19h.30.
- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Tombola animée par Jean Deraed.

Lots de la tombola :

Belgique : N° 1032/36 *** - Mémorial Patton	750 F
Belgique : N° 1176/81 *** - Culturelle 1961	575 F
Belgique : N° 1076/81 *** - Culturelle 1958	480 F
Belgique : N° 1082/88 *** - Antituberculeux 1958	480 F
Belgique : N° 1114/20 *** - Antituberculeux 1959	480 F
Belgique : N° 1153/58 *** - UNICEF 1960	380 F
Belgique : N° 1133/38 *** - Parachutisme	380 F
Belgique : N° 1013/18 *** - Culturelle 1957	345 F
Belgique : N° 1147/49 *** - Comité national Congo	240 F
Belgique : N° 1198/1203 *** - Antituberculeux 1961	170 F
France : N° 1950 ***	20 FF
France : N° 1951 ***	22 FF
France : N° 1958 ***	10 FF
France : N° 1959/60 ***	10 FF
Saint-Marin : Centenaire de la radio - FDC	25 FF

PETITES ANNONCES

- A vendre points Artis-Historia : 40 F le cent; 35 F le cent par dix mille.

Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 WAVRE. Tél.: 010/22 25 12

- Recherche articles philatéliques extraits de journaux.

Pierre Vansever, rue du Ronvau, 3 - 1325 Chaumont-Gistoux

Tél. 010/68 03 14 après 17h.

- Cherche collectionneur Australie et Tchécoslovaquie pour échanges.

Roger Van den Broeck, Av. Roosevelt 11 - 1340 Ottignies

Tél. 010/41 62 35

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Anvers : samedi 13 juin : grande bourse internationale toutes collections. De 10 à 17h., dans le "Bouwcentrum".

Dottignies, Nieuport, Nossegem, Tirlemont et Stavelot : samedi 13 et dimanche 14 juin : prévente des timbres-poste spéciaux "Œuvres d'art belge à l'étranger".

Alost : dimanche 14 juin : Journée internationale d'échanges de cartes postales. De 8h.30 à 16h.00 dans la salle Ste-Anne, Roklijfstraat.

Bruxelles, Lodelinsart, Louvain, Saint-Nicolas et Visé : samedi 20 et dimanche 21 juin : prévente des timbres-poste spéciaux "Culturelle".

Andenne, Bilzen, Bruxelles, Renaix et Tournai : samedi 4 et dimanche 5 juillet : prévente des timbres-poste spéciaux "Touristique"

Liège : dimanche 5 juillet : 12ème journée internationale d'échanges au Palais des Congrès, de 9 à 18h.00

Un hommage à Christophe Colomb

Regard symbolique sur un événement
parfois sujet à controverse

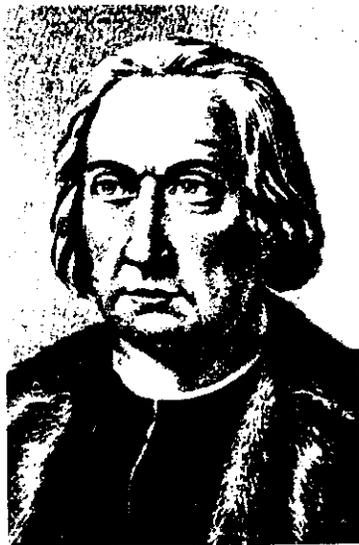
Avril est toujours le mois d'une émission importante consacrée au thème *Europa*. L'affirmation d'une Europe a aussi trouvé dans le timbre-poste un moyen excellent de propagande.

DE CONCERT. Aux origines, les premiers timbres *Europa* présentaient dans tous les pays le même dessin. Seule la valeur et le nom du pays changeaient. A une époque où l'idée européenne devait se forger dans les consciences, il était essentiel d'accorder les

violons. D'une émission commune, on en est venu à inviter chaque état à illustrer un thème précis.

Cet effort d'originalité se trouve d'ailleurs largement magnifié par l'attribution d'un prix lors de la session annuelle des *Grands Prix de l'Art Philatélique* en décembre.

RENGAINE. Cette année, le thème imposé est celui du 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Ce thème ne surprendra probablement pas beau-



Les timbres *Europa*, ont choisi pour thème cette année... le 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. (PG)

coup de monde. On en a déjà tant parlé. A ce sujet, on tombe une fois de plus dans un travers qui conduit à épuiser véritablement un thème au point d'en friser la nausée. A l'évocation de cet anniversaire, des réactions très vives se sont manifestées dans tous les sens. Les grands événements de cette envergure cachent aussi leur lot d'exagérations que notre époque un peu acide et amère aime à rappeler. Tel est donc le contexte dans lequel M. Jacques Doppee a créé les deux timbres de cette émission *Europa*. Que pouvait-on bien imaginer pour sortir du déjà vu ?

SYMBOLISME. Notre artiste a astucieusement relevé le défi. Le premier timbre, frappé de 15 F, représente le port du départ vers le nouveau continent. L'arc bleu clair aboutit dans la direction de la végétation exotique très colorée pour se maintenir à la rose des vents. Le soleil est le symbole du rayonnement et de la naissance de Colomb. Le ciel et les étoiles représentent l'Europe. Dans la mer, les vagues nous font découvrir les colombes de la paix. Le timbre de 28 F est une composition graphique avec le 500^e anniversaire dont on voit la mappemonde avec le trajet parcouru par Christophe Colomb de l'Europe vers le nouveau continent ponctué par un astrobale marin. La même constante revient encore dans les étoiles et les colombes des vagues. On

appréciera cette présence symbolique de la paix. M. Jacques Doppee jette ici un regard très juste auquel le graphisme se plie avec goût et justesse pour en accentuer la puissance du message.

CARACTERISTIQUES. Les timbres seront vendus à partir du 4 mai prochain. Réalisés en héliogravure, ils connaîtront un tirage de 7.500.000 exemplaires pour le 15 F et de 3.000.000 pour le 28 F. Les feuilles de 40 unités offriront une seule planche sur papier polyvalent phosphorescent. Les ventes anticipées seront organisées les 2 et 3 mai de 10 h à 17 h à la Maison de la culture au Parc des Exploitations à Arlon, au Provinciaal Hof à Bruges, à l'Université du Travail (Salle broucheterre) à Charleroi, aux Hallen van het Stadhuis à Sint-Truiden et au Centre Don Bosco à 1200 Bruxelles.

Enfin, il convient de préciser aussi qu'aux mêmes dates le timbre sera vendu à l'exposition *Granada 92* au *Palacio de Exposiciones y Congresos y Recinto Ferial de Granada en Espagne*.

Philippe PUFFET.



Lettre ouverte à tous mes collègues

Eug. Lejeune (Verviers)

A ce que l'on me dit dans plusieurs cercles de ma fréquentation, vous vous posez des questions sur l'estimation du timbre neuf à sa juste valeur, vous semblez peu disposés à vous adapter à l'entrée en vigueur des cotes du nouveau catalogue COB - NET et à prendre des nouvelles habitudes.

A peu de mois d'utilisation, collectionneurs francophones et surtout wallons, vous poussez des cris désespérés. Vous dites que vous vous perdez dans le nouveau catalogue et que vous ne parvenez plus à vous retrouver.

A ce moment, précisons que cette inquiétude est apparue principalement dans le Sud du pays, ceci parce que vous avez presque tous voulu utiliser uniquement le COB jusqu'à sa disparition et écouté les bons conseils de ceux qui critiquaient le NET depuis 1983. Alors que vos collègues du Nord, depuis cette date, se sont tous servis du NET avec raison, sans aucun problème.

Pourquoi ? Avant tout, puisqu'il faut le rappeler, le COB a cautionné depuis des années, des cotations élevées qui ne représentaient rien et qui servaient à quoi ?

Dans la pratique, les transactions se traduisaient à une référence de départ sur un prix calculé à 50% voire à 60% pour certaines émissions. Cette façon s'avérait aberrante, surtout pour les nouveaux collectionneurs; néanmoins elle était entrée dans les normes des milieux philatéliques. Cette règle des cotes élevées imposées par le COB servait à quoi, puisque personne ne la respectait.

Ne vous cachez pas la face, en prime abord, la réduction variable de la cote se faisait plus souvent que l'on ne croit à la tête du client, à son appétit philatélique, particulièrement à l'adresse des néophytes, par des boursicoteurs fréquentant nos cercles, et qui rapidement décelaient l'avidité et la bourse du nouvel adepte.

Quant en 1983, avec quelques collègues clairvoyants, lorsque nous nous sommes référés au NET, on nous a crus dérangés et on a réfuté unanimement toutes nos remarques et conclusions.

C'était pourtant simple, les cotes du NET voisinaient les 50 et 60 % pratiqués avec le COB. Le résultat donnait à cette époque une image aussi fidèle que possible du marché, en tenant cependant compte des raretés disponibles et des tirages.

Tout au plus suivant le cas, les cotes du NET toléraient-elles une baisse de 10 à 20 %, quand tout simplement on les appliquait telles quelles, puisque cela revenait au même que les réductions sur le COB.

Contrairement à ce que certains d'entre vous pensent et affirment, le nouveau catalogue n'est pas responsable de la mévente actuelle, il y a d'autres motifs, dont celui où, pendant des années on a tenté de faire croire au public, y compris la Poste, que le timbre neuf augmentait de valeur chaque année et que le timbre moderne constituait un placement sûr.

Il suffit de relever quelques séries au hasard du catalogue et de tenter une estimation pour se rendre compte que c'était du mensonge. Il apparaît maintenant que le seuil des 50 % ne représente plus rien, puisque nombre de timbres des trente dernières années ne se vendent même plus à la valeur faciale !

Avec sa manie de doubler la cote chaque année pour n'importe quel timbre, le COB a trompé tout le monde; telle cette série à surtaxe de 1982, vendue à 100 F, que le COB cotait déjà à 240 F. la seconde année, alors que le NET lui donnait une valeur de 145 F. surtaxe déduite. De plus, on affranchit du courrier imprimé avec des timbres d'il y a 25 ans.

Avec ces cotes élevées sans motif de rareté sur le marché, le COB avec ses pareils est responsable de la pléthore sur le marché actuel de séries de ces trente dernières années séries abandonnées par tous ceux qui se sont fait des illusions de placements.

Les anciennes séries n'ont pas subi cette désaffectation par la simple raison de leur faible tirage et du nombre limité de vente par la poste.

Ce n'est pas parce que un particulier ayant besoin de liquidité présent une U.P.U. à 4.000 F. que le cote actuelle du NET à 11.000 F est faussée, alors que le COB la cotait déjà au double en 1984.

Un peu de bon sens est de mise présentement. Comme certains dirigeants de cercle le suggèrent, il est tout à fait malvenu d'aspirer à fixer actuellement en commun un pourcentage unique pour tous les timbres du nouveau catalogue. S'il en fut ainsi presque toujours à ce jour, le plus probant, c'est le fait que les habitudes se trouvent totalement dérangées pour certains, qui avec le COB, ont toujours pratiqué la réduction tacite sur des cotes faussement élevées pour des buts commerciaux.

Tout cela c'est du commerce aux vignettes modernes neuves avec une seule référence d'une gomme intacte. Ce n'est pas la de la philatélie, qui a bien besoin d'être rénovée, mais c'est du négoce sur des valeurs fictives, mouvantes et arbitraires, que le NET, puisqu'il faut bien en parler, a ramener à des taux encore trop élevés pour des bouts de papier n'ayant eu aucune fonction postale, sauf celle de pomper de l'argent.

Il en est bien autrement pour les timbres qui ont assuré leur fonction postale. Ce mois, un cercle de la capitale présente à sa prochaine réalisation, le n° 5 d'octobre 1949, le 40 centimes rose, catalogué maintenant à 13.000 F. : prix de départ : 6.000 F. Le même en neuf et avec gomme originale fait aussi partie du lot; catalogué 65.000 F. départ à 15.000 F parce qu'il présente un léger pli dans la gomme, qui n'est sans doute qu'un accident de gommage.

Même lavé et sans gomme, ce timbre rare dans cet état garde toute sa valeur historique, malgré l'aberrante règle de la gomme instaurée par le COB, ce timbre ayant été émis à moins de 300.000 exemplaires et utilisé intensément à l'époque.

En tout cela il faut rester lucide; de nouvelles habitudes doivent être prises, car enfin de compte toute l'agitation actuelle n'est qu'une affaire de gomme vierge. Dans une vente récente à Bruxelles, un exemplaire du 6,50 Baudouin à lunettes, bien oblitéré (non par une fausse oblitération posthume pour concours), a trouvé preneur à 1.800 F. alors que ce timbre est coté 450 F. usé. Alors !

C'est un collègue d'Anvers qui vient de faire une belle démonstration dans une exposition de propagande philatélique de son cercle, où il avait monté un cadre à douze feuilles et où tous les timbres étaient présentés le verso à vue avec le titre "BELLE GOMME".

C'est c' qu'il fallait démontrer !!!

E.L.

Extrait de L'Epaulctte d'avril 1992.

PHILATELIE - BELGIQUE

La Poste est-elle une "maison de défiance"? C'est la question que se posait dernièrement le chroniqueur philatélique de notre confrère *Het Volk* qui signalait notamment qu'un collectionneur ayant tenté d'obtenir les "1er Jour" des oblitérations mises en service le 6 janvier dernier dans les 71 guichets pour collectionneurs (voir nos éditions du 27 décembre), avait, à l'heure où ces dites lignes étaient publiées (le 31 janvier dernier), constaté que six des 77 cartes postales expédiées à cette fin étaient "manquantes", tandis que d'autres avaient reçu en plus une deuxième oblitération avec flamme.

De plus, une différence entre le dessin de l'oblitération de Hasselt 1 figurant dans le dépliant postal et celui apposé sur la C.P. était constatée? Dans un communiqué reçu aussi mardi dernier, *La Poste* reconnaît <<qu'une erreur s'est glissée dans la notice philatélique "guichets philatéliques">>. Citons : "A partir du 15 mars, 1988 l'ancien motif du timbre à date d'Hasselt 1 (un speculoos, une bouteille à genièvre et un verre à genièvre) a été remplacé par le cliché reproduisant la petite chapelle de Hilst".

Toujours au sujet de cette notice, contrairement à ce qui est imprimé dans le document distribué, le guichet de Huy 1 a été transféré rue Entre Deux Portes 49 à 4500 Huy, ce depuis le ... 1er octobre 1991.

Enfin, plus d'un mois après la mise en ordre théorique des flammes de machines à oblitérer, à savoir leur retour à gauche de l'oblitération pour le 31 décembre 1991 (voir nos éditions du 20 décembre), nombreuses sont encore les machines dont les clichés n'ont pas été inversés et début février, des flammes à droite sont toujours visibles - par exemple - à Tournai 1, Namur X, Bruxelles X, 1 et 5, Mouscron 1, Liège X, etc...

Extrait de Vers L'Avenir.

LA POSTE - COMMUNIQUE DE PRESSE

Il est rappelé aux philatélistes que les bureaux de poste donnent suite aux demandes d'oblitération de timbres-poste appliqués sur des envois régulièrement affranchis et portant le nom et adresse de l'expéditeur et du destinataire qui lui sont adressés **sous pli fermé et affranchi**.

Il est vivement recommandé, pour éviter que ces envois ne subissent des dommages lors du transport, d'utiliser des enveloppes de bonne qualité et d'y insérer une feuille pliée en quatre afin de les rigidifier.

La réexpédition de ces envois se fait à **découvert**.

MUSEE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Le Musée des Postes et Télécommunications organise du 3 octobre au 19 décembre 1992 une exposition philatélique ayant pour thème "Tour et Tassis".

Dès lors, l'exposition prévue antérieurement en ces lieux du 1er octobre au 31 décembre 1992 et consacré à une sélection de timbres-poste émis par l'Administration postale de Russie est annulée.

Pour rappel, le Musée est accessible gratuitement du mardi au samedi de 10 à 16 heures, les dimanches et jours fériés de 10 à 12h30.

Sur demande préalable, des visites guidées sont organisées du mardi au vendredi.

Cachets belge aux expositions internationales :

à "Granada '92"
Grenade (Espagne)

et à "Europijlex '92"
Tilburg (Pays-Bas)



DESTRUCTION DES TIMBRES-POSTE

La Régie des Postes a lancé de manière discrète un appel aux candidatures pour la livraison d'une importante installation de destruction de timbres, destinés à l'Atelier du Timbre de Malines, qui est l'imprimeur officiel belge.

Il ne s'agit pas de détruire des timbres très anciens correctement imprimés et indiquant des valeurs nominales utilisables dans le cadre du service normal de la Poste. Il s'agit de détruire des feuilles ratées contenant un léger défaut de cadrage, de coulcur, d'impression, de papier, voir d'orthographe quand il ne s'agit de feuilles ratées en raison d'incidents techniques (feuilles déchirées ou arrachés, etc...)

Les philatélistes savent que les timbres avec défaut peuvent se négocier quelques années après l'émission à des prix très élevés. Afin d'éviter tout risque de fuite, perte et d'une manière générale toute "tentation", la destruction des ratés s'impose dans les plus bref délais.

La destruction des ratés s'opère systématiquement, mais jusqu'à présent, les opérations étaient confiées à une usine spécialisée dans la destruction des vieux papiers, firme qu'on se refuse d'identifier à la Régie, pour des raisons de sécurité et de confidentialité. Ces mêmes raisons sont invoquées pour garder secret (contrairement à l'usage) le nom des entreprises qui ont présenté des offres pour l'installation de destruction.

Seuls détails, divulgués concernent les capacités techniques des équipements. Les machines devront détruire des feuilles de timbres rassemblée par paquets de 100, aux dimensions maximales de 333 mm x 280 mm x 10 m.

Le papier à traiter est exempt de cellulose et son poids est de 90 à 100 g au m².

Les machines devront aussi détruire des timbres disposées dans des classeurs en carton. Bien que des soumissions aient été envoyées début janvier à la direction générale des postes à Bruxelles, aucun fournisseur n'a été désigné à ce jour parce qu'il existait une trop forte distorsion de prix entre les offres.

Extrait du périodique mensuel N° 51 du Cercle Yves-Gomezée

Des timbres pour les puristes

Les nouvelles valeurs d'usage courant

Le mois d'avril sera une période riche en émissions philatéliques. Au menu on trouvera bien-sûr des timbres-poste spéciaux, consacrés à un thème bien précis, mais mieux encore, les collectionneurs et les philatélistes accueilleront deux nouveaux timbres d'usage courant.

EPHEMERES. La distinction est importante à cerner. Les timbres dits "spéciaux" sont ceux que l'on émet pour une cause bien précise (anniversaire, hommage, culture, découverte, etc). Ces timbres connaissent en principe un tirage limité et leur mise en vente est fixée à quelques mois. Dans la pratique, ces timbres voyagent peu aujourd'hui parce qu'ils sont le plus souvent acquis par des collectionneurs qui leur ménagent une place dans leurs albums. Leurs émissions de plus en plus nombreuses inquiètent les collectionneurs qui savent très bien que ces timbres ne sont pas promis à une plus-value respectable, tout comme ils

ne se prêtent pas plus aisément à l'étude philatélique.

AUTHENTIQUES. Le timbre d'usage courant est celui qu'on émet soit à l'effigie d'un souverain, soit aux emblèmes d'une nation, ou encore avec un thème déterminé comme les petits oiseaux de M. Buzin. Ces timbres connaissent un tirage illimité. Cela veut dire qu'on en imprime en fonction des nécessités. Les tirages sont donc nombreux et s'étalent pendant toute la durée d'utilisation officielle.

Ces timbres sont, aux dires des puristes, les véritables descendants de nos premiers timbres-poste qui connaissaient les mêmes conditionnements. Ils sont donc ceux qu'on peut voir assez souvent sur courrier. Ils offrent dans ce cas un terrain de recherche et d'étude estimable qui conduit à analyser leurs variétés d'impression au fil des tirages successifs, leur emploi en accord avec les tarifs postaux ainsi que bien d'autres aspects chers aux philatélistes modernes.

MIGNON. Depuis le premier avril, un nouvelle valeur d'usage courant du type "oiseau" de 11 FB est entrée en service. Illustré par un troglodyte Mignon, ce timbre est une oeuvre de M. André Buzin. Réalisé en polychromie et en héliogravure sur papier non-phosphorescent, il est promis à



un tirage illimité en feuilles de 50 unités réparties sur deux planches. Ce timbre est superbe et s'inscrit dans la tradition artistiques de ceux qui le précédent. On peut toujours regretter le petit format de ces timbres *oiseau*, mais c'est là une nécessité propre aux timbres d'usage courant. Néanmoins, la qualité d'impression qui n'a plus rien à voir avec les premiers timbres du même type, permet de pouvoir oser affirmer que ces timbres sont de petits bijoux.

NECESSAIRE. On ne peut, hélas, en dire autant du nouveau timbre à l'effigie de notre Roi Baudouin. Tiré en feuilles de 50 unités sur deux planches, ce timbre est réalisé en héliogravure sur papier po-

lyvalent phosphorescent. L'entrée en vigueur d'un nouveau tarif postal exigeait un timbre de 15 FB. On savait depuis le mois de septembre 1991 qu'un nouveau type dit *Olyff*, avait vu le jour. On se souvient encore de ce très beau timbre où le portrait en couleurs de notre souverain apparaissait sur fond blanc. A l'époque, la question avait déjà surgi au sujet de l'avenir de ce type et plus spécialement sur la manière dont on colorerait les différentes valeurs en usage.

REGRETTABLE. La réponse est donnée. Une horrible vignette monochrome et héliogravée affiche un dessin composés de lignes dont les contours rappellent quelque peu l'effigie de notre roi. Triste vignette qui ne va pas sans rappeler certains timbres de la Marianne française. Les premiers échos du public sont négatifs et la question se pose déjà au sujet de l'avenir d'une telle émission. Lors de la première émission consacrée au tout jeune roi Baudouin en 1952, les réactions de la presse et du public avaient conduit à son retrait et à son remplacement par le très célèbre *Baudouin à Lunettes* moins d'un an plus tard. Gageons que la régie des Postes entendra le message. Un roi tant apprécié mérite-t-il un tel graphisme ?

Philippe PUFFET.

"La Libre Belgique" 14.IV.92

Réalisation Inter-membres du jeudi 18 juin 1992.

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE :	2 Précurseurs 1835 et 1839	
	Charleroy types 14 et 15	350
2. 1 L. T.P. N° 1	de Huy à Liège - cote 6500	1000
3. 1 L. T.P. 8	de La Louvière à Mons - PD encadré Cote : 7000	1250
4. 1 C.F T.P. 53	en bande de 5	100
5. 1 Imprimé Liège	Expo 1905 - T.P. 53 - Obl. Expo 21.06.05 + 1 C.P. vue de Liège - T.P. 74 Obl. à pont LIEGE DEPART - Superbe	225
6. 1 C.V. Expo	Bruxelles 1910 - T.P. 74 Obl. Expo 23.VI.1910	90
7. 1 C.V. T.P. 137	- T.Tx français 29	90
8. 1 C.V. T.P. 138	- T.Tx français 31 (paire)	110
9. 1 L. ASSUREE	3000 F - T.P. 203-214-216 cachet assuré bilingue	1000
10. 1 envoi c/REMBOURSEMENT	de 600 F - T.P. 419-429-568 (2)-608 Marque de REMBOURSEMENT bil., Néerl. gratté	100
11. 1 1er Vol LIEGE-PARIS	par Sabena 20.4.47 T.P. 676-679-683	75
12. 1 AEROGRAMME RECOMM.	de Jemeppe s/S. pour Jemeppe s/S (!) + T.P. 848A-924-1485 (carnet)	90
13. 1 dt C/REMBOURSEMENT	T.P. 850-851-924 (2) + T. fiscal de 1 F pour reçu. Peu courant	110
14. 1 L. 1ère Liaison postale	Aérienne BRUXELLES- VARSOVIE (voir aussi verso) 15.10.1956 - T.P. 994 (2)	290
15. 1 L. 1ère Liaison Aérienne	BRUXELLES-BELGRADE 9.10.1957 - Pli allemand	220
16. 9 L. T.P. Houyoux-Montenez-Lion-Cérès	(+ 1 L. T.P. anglais)	250
17. 1 L. T.P. 255 (3)	- T. Tx Italiens 5 et 25c	250

18. 8 feuillets souvenir - Obl. spéciales.....	100	
19. France : 1 L. détériorée Bde de ferm. belge		
T.P. perdus	40	
20. 1 C.P. T.P. 5 c. type Sage, en paire		
T.P. belge 45 pour réexpédition - T.B.	300	
21. Niger : 1 L. Liaison aérienne Niamey-Bruxelles		
4.7.1968	120	
22. Gd. D. de Lux. : 1 L. T.P. 173-198 - T.B.....	70	
23. Suisse : 4 C.P. T.P. 312 Censure allemande + C de		
censeurs 213-283-29295-296-382-423-441.....	150	
24. Littérature : Belgique Obl. double cercle 1873-1876		
par Koopman	100	
25. Congo : Les E.P. du Congo et du Ruanda-Urundi .	300	

26. LUXEMBOURG : 449/52	***	1250	650
27. 453/54 - 1er jour	ob.	4500	220
28. 471/72	***	450	230
29. 528/31		300	150
30. 595/98		75	40
31. PA 7/15		350	175
32. Taxes 23/36.....		350	150
33. BF 9		200	100
34. ZAIRE : BF 68 Dentelé et Non Dentelé .		500	200
35. RWANDA : 1266/74		300	125
36. 1281/88		425	170
37. 1310/14		265	100
38. SUISSE : 481/92		200	500
39. 668/72	**	60	120
40. 711/15		38	75
41. 795/98	***	80	220
42. 834/37		14	35
43. FRANCE : 454/57	**	150	250
44. 459/60		100	180
45. 1142/45	***	400	100

46. CONGO BELGE : 350/61 + 372/82.....	ob.	130	50
47. BELGIQUE : 1133/38.....	***	575	300
48. 1139/46.....		500	260
49. 1147/49.....		240	120
50. 1153/58.....		380	200

51. BELGIQUE : 71/73		650	300
52. 761/72		1750	790
53. 890		3300	1490
54. CF 373		2100	950
55. FRANCE : 82	ob.	40	40
56. SUISSE : 188/91		365	365
57. Taxe 7		110	110

58. BELGIQUE : 22	ob.	5000	2000
59. 52		1500	500
60. 200 Non dentelé			250
61. 394/400.....	**	4500	2200
62. 447/54	ob.	180	100
63. 927/29	***	2600	1500
64. Tête-bêche 1/2		750	400
65. CONGO BELGE : 54/63	**	2800	1400
66. ALLEMAGNE : 616/24.....	ob.	175	350
67. FRANCE : 210/15	**	175	350
68. LUXEMBOURG : 453/54	***	2750	1650
69. 580A/86A.....		600	350
70. 864/68		250	150
71. 907/11		250	150
72. SUISSE : 517/20		55	160
73. 544/47		70	200
74. 639/42		58	170
75. 677/81		68	200
76. 795/98		80	240
77. 968/71		58	170
78. BF 16.....		125	320

79.	SUISSE :	BF 16.....	***	125	320
79.		BF 19.....		70	210
80.		BF 21.....		30	90
81.		BF 22.....		75	210
82.		BF 23.....		75	210
<hr/>					
83.	BELGIQUE :	73.....	***	150	70
84.		197 (21).....		315	120
85.		325.....	ob.	2500	1000
86.		724 U/W.....		555	150
87.		863/67.....	**	1500	600
88.		Taxe 2.....		1500	500
89.		1114/20.....	***	480	220
90.		1125/30.....		2190	900
91.		1133/38.....		575	220
92.		1139/46.....		500	200
93.		1176/81.....		575	230
94.		BF 27/28.....		9600	4500
95.		BF 31.....		5300	2300
96.		BF 32.....		2250	1000
97.	FRANCE :	354/55 sur carte.....	ob.	150	300
98.		960/65.....	***	580	1160
99.		966/67.....		130	260
100.	LUXEMBOURG :	15.....	ob.	150	300
101.		226/30.....	***	175	800
102.		334/55.....		80	300
103.		425/28.....		200	600
104.		496/99.....		75	230
105.		511/13.....		300	1200
106.		PA 16/20.....		650	1600
107.	CONGO :	382/99.....		1800	700
<hr/>					
108.	BELGIQUE :	19.....	**	11000	1650
109.		20.....		18000	2500

110.	BELGIQUE :	71/73.....	***	650	325
111.		846/91.....	**	1420	500
112.		239 - dent 3 côtés.....	***		450
113.		254/57.....		650	375
114.		267 - 3 essais de couleur.....			1200
115.		471/77.....		1400	650
116.		556/67.....		340	150
117.		592 B yeux hors tête cheval ..		675	400
118.		641/46 N/D Spécimen.....		3200	100
119.		690/96.....		200	90
120.		994/95.....		370	175
121.		998/1004.....		1600	600
122.		BF 2.....		16000	6000
123.		BF 18.....		600	250
124.		BF 21.....		600	250
<hr/>					
125.	BELGIQUE :	938/40.....	***	1400	650
126.		964/66.....		240	110
127.		973/78.....		1200	550
128.		979/85.....		1900	900
129.		987/89.....		450	200
130.		994/95.....		370	170
131.		998/1004.....		1100	500
132.		1039/45.....		480	220
133.		1066/74.....		5800	2700
134.		773/80 feuillet souvenir.....	ob.	1100	500
135.		810A.....	***	1500	700
136.		880/91.....		11500	5500
137.		946/51.....		5500	2600
138.		1139/46.....		500	220
<hr/>					
139.	BELGIQUE :	2.....	ob.	1900	600
140.		179/81.....	***	525	200
141.		190/210.....		8000	3200

142. BELGIQUE : 237/39 (4)	***	3600	1440
143. 267/72		2550	1050
144. 302/04		385	140
145. 386/89		1500	600
146. 404/06		375	150
147. 496/503		790	320
148. 519/28		1700	680
149. 532/37		1350	540
150. 737/42		975	400
151. 751/55		2100	800
152. 756/60		900	360
153. 773/80		1250	500
154. 781/84		600	240
155. 785/86		2000	800
156. 814/22		2150	860
157. 827/31		3100	1200
158. 900/07		2100	800
159. 930/37		1750	700
160. 1133/38		575	230
161. 1139/46		500	200
162. 1176/81		575	230
163. C.F. 373		2100	700

BONNES VACANCES
A
TOUS NOS MEMBRES